

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **2 juillet 2019** à 19h30.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Bianka Côté
Siège #2 - Bernard Grenier
Siège #3 - Daniel La Boissière
Siège #4 - René Turcotte
Siège #5 - Douglas E. Mccaffery
Siège #6 - Linda Therrien

Est/sont absents à cette séance:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Bergeron.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2019-07 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5851

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 3 juin 2019
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
- 6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 6.2 - Acceptation des dépenses
 - 6.3 - Offre d'achat de M. Carol Richard Nadeau et Mme. Silvia Bernard pour l'achat du lot # 5 684 445
 - 6.4 - Achat tables pour le centre communautaire
- 7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 7.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie
 - 7.2 - Demande de soumission pour l'achat d'une niveleuse
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
- 9 - LOISIRS-TOURISME
 - 9.1 - Appui à la Contrée du Massif Mégantique dans sa recherche de financement auprès d'organismes subventionnaires
 - 9.2 - Appui au Comité de développement de la Municipalité de Milan pour le Fonds des legs - Valorisation de l'héritage des Écossais dans notre région
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
 - 10.1 - Appui - Collecte des plastiques agricoles
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Adoption règlement relatif à la circulation no : 2019-06
 - 11.2 - Adoption règlement sur les nuisances no: 2019-07
 - 11.3 - Adoption règlement concernant le bon ordre et la paix publique no: 2019-08
- 12 - VARIA
 - 12.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil
 - 12.2 - Fermeture du bureau municipal pour la période des vacances d'été
 - 12.3 - Jardin communautaire
- 13 - CORRESPONDANCE

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2019-07 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5852

2019-07 3.1 - Séance ordinaire du 3 juin 2019
5853

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Linda Therrien et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire fait un compte rendu de sa dernière rencontre à la MRC du Granit ainsi que les élus ayant des faits à partager.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis : pour la période du mois de juin 2019.

Construction : aucun
Rénovation : 3
Captage d'eau : aucun
Installation septique : aucun
Lotissement : aucun
Accès à la voie publique : aucun
Dérogation mineure : aucun
Autorisation abattage d'arbres : aucun
Addition d'un bâtiment : 1
Autres : 2

Émissions de constats d'infraction suite à la tournée des nuisances: aucun
Vérification sporadique des installations septiques non conformes, non polluantes: aucun

Vérification sporadiques des camps de chasse et chalets en regard:

- des services de collecte des ordures ménagères et sélectives des installations septiques: aucun
- des captages d'eau: aucun
- des nuisances: aucun
- autres infractions : aucun

6 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2019-07 5854 6.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

2019-07 5855 6.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no. 2230 au chèque no. 2268 pour un montant total de 103 398.00\$

Salaires: chèque no. 2379 au chèque no. 2397 pour un montant total de 8 644.75\$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 1 253.82\$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 3 084.84\$

ADOPTÉE

2019-07 5856 6.3 - Offre d'achat de M. Carol Richard Nadeau et Mme. Silvia Bernard pour l'achat du lot # 5 684 445

La Municipalité de Milan a reçu une offre d'achat de Monsieur Carol Richard Nadeau et Madame Silvia Bernard pour l'achat du lot # 5 684 445, situé sur la rue du Ruisseau. Le lot a une superficie de 1 522.800 mètres carrés.

IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité des membres du conseil de ne pas accepter l'offre d'achat de M. Nadeau et Mme. Bernard au montant de 8 000,00\$, mais d'accepter de leur vendre le terrain au prix de l'évaluation municipale afin de ne pas causer de précédent au montant de 8 100,00\$ plus les frais encourus.

ADOPTÉE

2019-07 5857 6.4 - Achat tables pour le centre communautaire

Tel que discuté lors de la dernière séance du conseil du 3 juin 2019, l'achat de 25 tables pour le centre communautaire a été effectué auprès de la compagnie Tenaquip au montant de 118,14\$ chacune plus taxes au lieu de 199,00\$ chacune plus taxes avec la compagnie Universal Chairs.

Un chariot pour le transport des tables a été acheté auprès de la compagnie Fournitures de bureau Denis au montant de 349,99\$ plus taxes.

IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité des membres du conseil, de prendre les fonds dans les surplus accumulés.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

7.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie

L'inspecteur en voirie dépose son rapport pour la période du mois de juin 2019.

**2019-07
5858** **7.2 - Demande de soumission pour l'achat d'une niveleuse**

La Municipalité de Milan a demandé à deux fournisseurs une soumission pour faire l'achat d'une nouvelle niveleuse.

La première soumission reçue est de Grader's Pro pour une niveleuse Volvo 2002 G740, avec 5 600 heures d'utilisation au montant de 65 000\$ plus taxes avec la possibilité d'acheter une aile de côté au montant de 6 500\$ plus taxes.

La deuxième soumission reçue est de Déneigement Fontaine Gadbois Inc pour une niveleuse Volvo 740B 2006, avec 10 208 heures d'utilisation au montant de 105 000\$ plus taxes.

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'accepter la soumission de Grader's Pro pour la niveleuse Volvo 2002 G740, au montant de 65 000\$ plus taxes et d'accepter le prix pour l'aile de côté au montant de 6 500\$ plus taxes et de prendre les fonds dans les surplus accumulés.

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

9 - LOISIRS-TOURISME

**2019-07
5859** **9.1 - Appui à la Contrée du Massif Mégantic dans sa recherche de financement auprès d'organismes subventionnaires**

Appui à la Contrée du Massif Mégantic dans sa recherche de financement auprès d'organismes subventionnaires

ATTENDU QUE les efforts humains et financiers fournis par les élus et les citoyens bénévoles des 7 municipalités de la Contrée du Massif Mégantic au cours des 4 dernières années;

ATTENDU l'importance pour chacune de nos municipalités de travailler conjointement au développement économique et social de nos territoires;

ATTENDU la situation commune des 7 municipalités à plusieurs points de vue, à savoir une baisse démographique, l'abandon de certains services publics et privés, le départ des jeunes vers les grands centres, le besoin d'attirer de nouveaux résidents et de profiter davantage des retombées des quelque 140 000 visiteurs annuels au Parc national du Mont Mégantic;

IL EST PROPOSÉ par Douglas E. Mccaffery et résolu à l'unanimité des membres du conseil,

D'APPUYER les représentants de la Contrée du Massif Mégantic pour qu'ils déposent *le Plan d'action et de communication pour renforcer l'attractivité de la Contrée du Massif Mégantic* auprès des MRC du Haut Saint-François et du Granit et d'organismes subventionnaires dans le but d'obtenir du support en ressources humaines et du financement pour la réalisation du Plan.

EN CONSÉQUENCE, la Municipalité de Milan aimerait qu'il y ait une ou deux activités réunissant l'ensemble de la Contrée du Massif Mégantic et que des actions soient prises pour attirer les gens. La Municipalité de Milan aimerait aussi que les municipalités s'appuient entre elles lorsqu'il y a des événements.

ADOPTÉE

**2019-07
5860** **9.2 - Appui au Comité de développement de la Municipalité de Milan pour le Fonds des legs - Valorisation de l'héritage des Écossais dans notre région**

Fonds des legs - Valorisation de l'héritage des Écossais dans notre région

ATTENDU QUE la Municipalité de Milan appuie le Comité de développement de la Municipalité de Milan dans les commémorations du 125e anniversaire du décès de Donald Morrison et que ce projet s'inscrit dans ces commémorations;

ATTENDU QUE la Municipalité de Milan appuie la demande d'aide financière du Comité de développement de Milan au fonds des legs pour le projet *Valorisation de l'héritage des Écossais dans notre région*;

ATTENDU QUE le projet aura lieu au parc Donald Morrison de la Municipalité de Milan;

ATTENDU QUE les infrastructures seront couvertes par l'assurance de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'appuyer le Comité de développement de la Municipalité de Milan dans leur demande au Fonds des legs pour la valorisation de l'héritage des Écossais dans notre région.

ADOPTÉE

10 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

2019-07
5861

10.1 - Appui - Collecte des plastiques agricoles

APPUI - COLLECTE DES PLASTIQUES AGRICOLES

ATTENDU QUE la MRC du Granit met en œuvre un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);

ATTENDU QUE ce PGMR prévoit la mise en place d'une saine gestion par une revalorisation des plastiques agricoles sur le territoire de la MRC;

ATTENDU QUE la MRC a soumis aux municipalités une solution quant à la disposition des plastiques agricoles;

ATTENDU QUE cette solution prévoit la mise en place d'une collecte particulière pour les plastiques agricoles;

ATTENDU QUE cette collecte se fera par la mise en place de nouveaux conteneurs à chaque entreprise agricole;

ATTENDU QUE la participation à cette collecte sera obligatoire pour les producteurs agricoles générant des rejets de plastiques agricoles admissibles;

ATTENDU QUE la MRC du Granit se propose pour représenter les municipalités dans la négociation des ententes avec les donneurs de services, tel que le prévoit l'article 14.3 du Code municipal du Québec;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Milan appuie les démarches de la MRC du Granit afin de doter les municipalités d'une collecte de plastiques agricoles à travers le territoire, et ce, même si aucune entreprise agricole n'est présente sur son territoire.

QUE le conseil de la Municipalité de Milan s'engage de cette manière, à participer à la collecte de plastiques agricoles dans le cas où une entreprise agricole démarrait ses activités sur son territoire.

ADOPTÉE

11 - LÉGISLATION

2019-07 **11.1 - Adoption règlement relatif à la circulation no : 2019-06**
5862

Adoption règlement relatif à la circulation no : 2019-06

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné et que le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ ET APPUYÉ

QUE le conseil de la Municipalité de Milan adopte le règlement no: 2019-06;

QUE l'inspecteur en bâtiment, son adjoint, l'inspecteur municipal, son adjoint et, en leur absence ou en cas d'incapacité, le directeur général, le directeur général adjoint et le directeur des travaux publics, son adjoint constituent les officiers responsables de l'application desdits règlements.

ADOPTÉE

2019-07 **11.2 - Adoption règlement sur les nuisances no: 2019-07**
5863

Adoption règlement sur les nuisances no: 2019-07

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné et que le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ ET APPUYÉ

QUE le conseil de la Municipalité de Milan adopte le règlement no: 2019-07;

QUE l'inspecteur en bâtiment, son adjoint, l'inspecteur municipal, son adjoint et, en leur absence ou en cas d'incapacité, le directeur général, le directeur général adjoint et le directeur des travaux publics, son adjoint constituent les officiers responsables de l'application desdits règlements.

ADOPTÉE

2019-07 **11.3 - Adoption règlement concernant le bon ordre et la paix publique no:**
5864 **2019-08**

Adoption règlement concernant le bon ordre et la paix publique no: 2019-08

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné et que le projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juin 2019;

IL EST PROPOSÉ ET APPUYÉ

QUE le conseil de la Municipalité de Milan adopte le règlement no: 2019-08;

QUE l'inspecteur en bâtiment, son adjoint, l'inspecteur municipal, son adjoint et, en leur absence ou en cas d'incapacité, le directeur général, le directeur général adjoint et le directeur des travaux publics, son adjoint constituent les officiers responsables de l'application desdits règlements.

ADOPTÉE

12 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

2019-07 **12.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil**
5865

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 12 août 2019 à 19h30.

2019-07 5866 12.2 - Fermeture du bureau municipal pour la période des vacances d'été

Le bureau municipal sera fermé du 22 juillet au 2 août 2019 pour la période des vacances d'été.

2019-07 5867 12.3 - Jardin communautaire

La Municipalité de Milan appui le Comité de développement dans sa demande de financement au programme Fondation TD des amis de l'environnement afin de permettre aux citoyens et citoyennes de la municipalité d'avoir un jardin communautaire.

La Municipalité de Milan accepte de contribuer financièrement au montant de 250,00\$ pour ce projet.

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'appuyer le Comité de développement de la Municipalité de Milan dans leur démarche.

ADOPTÉE

13 - CORRESPONDANCE

- Tournoi invitation 2019 - Honneur à nos bâtisseurs
- MMQ - Ristourne 2018

2019-07 5868 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-07 5869 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par René Turcotte et résolu à l'unanimité des membres du conseil que cette séance ordinaire soit levée à 8h30.

ADOPTÉE

Jacques Bergeron, maire

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Milan, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Sylvia Roy, directrice générale, secrétaire-trésorière

Je, Jacques Bergeron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142(2) du Code municipal*.

Jacques Bergeron, maire